

## HST 903 – Examen de synthèse

### 6 crédits

#### 1. Description de l'activité

##### 1.1. Cible(s) de formation

Faire le bilan des acquis de sa scolarité de doctorat; faire la preuve de ses habiletés de synthèse et de communication écrite et orale; savoir profiter des réactions de ses lecteurs et lectrices.

##### 1.2. Contenu

Synthèse des connaissances acquises à travers les activités Histoire des phénomènes identitaires (HST 900), Champ spatiotemporel secondaire (HST 901) et Champ spatiotemporel principal (HST 902). Cette activité peut prendre diverses formes; par exemple une réflexion théorique et conceptuelle, un travail d'historiographie comparée, un projet commenté de plan de cours universitaire dont la matière implique chacun des trois champs étudiés.

#### 2. Contenu détaillé

Les deux professeur.e.s responsables des listes de lecture du champ principal de lecture (HST 902) et celui du champ secondaire de lecture (HST 901) sont, tout d'abord, invités à élaborer chacun une question de dissertation.

Ces deux questions de dissertation sont soumises au comité des études supérieures pour approbation. Une fois approuvées par le Comité des études supérieures (CES), le ou la responsable des cycles supérieurs fait parvenir, par courriel, les deux questions de dissertation au candidat ou à la candidate au doctorat.

Le candidat ou la candidate au doctorat dispose, dès lors, d'une période d'un mois, soit 20 jours ouvrables pour rédiger deux dissertations en réponse d'une part à la question liée au champ principal de lecture (HST 902) et, d'autre part, celle relative au champ secondaire de lecture (HST 901)

#### 3. Méthodologie

La première dissertation qui porte sur le champ principal de lecture (HST 902) doit être d'un volume de 20 pages en Times New Roman. La deuxième dissertation relative au champ secondaire de lecture (HST 901) devra, quant à elle, compter un maximum de 15 pages en Times New Roman. Ces deux dissertations sont soumises à travers deux documents différents et comporter des notes de bas de page conformes aux normes exigées par le département d'histoire :

[https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espaceetudiant/regles\\_presentation\\_references\\_notes\\_bas\\_pages.pdf](https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espaceetudiant/regles_presentation_references_notes_bas_pages.pdf)

Chacune des dissertations devra comporter une introduction, un développement et une conclusion. Le candidat ou la candidate au doctorat doit veiller à exploiter les articles, chapitres de livres et livres qui forment ses deux champs de lecture (principal et secondaire) afin d'étayer ses dissertations. Une fois que le candidat ou la candidate au doctorat aura achevé ses deux dissertations dans les 20 jours ouvrables impartis, il/elle devra les transmettre, par courriel, à son directeur ou à sa directrice de thèse (responsable du champ de lecture principal), à son/sa

codirectrice ou co-directeur (dans le cadre d'une codirection et/cotutelle de thèse) et au professeur ou à la professeure qui a supervisé la liste de lecture du champ secondaire et enfin à un ou une autre professeure du département qui agira d'ailleurs comme membre du comité d'évaluation de l'examen de synthèse. Il sera aussi important de transmettre, par courriel, les deux dissertations au responsable des cycles supérieurs. Le comité d'évaluation est composé de 3 à 4 personnes : le directeur ou la directrice de thèse; le co-directeur ou la codirectrice/ le professeur responsable de l'évaluation du champ secondaire de lecture et d'un autre ou d'une autre professeure du département. Ce comité disposera, (suite à la transmission des deux dissertations par le candidat ou la candidate au doctorat) de deux semaines afin de lire et d'évaluer les deux documents. L'examen de synthèse proprement dite se tiendra à l'issue des deux semaines accordées aux membres du comité d'évaluation pour lire et évaluer les dissertations. Il sera présidé par le responsable des cycles supérieurs ou par un professeur du département d'histoire. Le candidat ou la candidate au doctorat devra d'abord effectuer une présentation orale de chacune de ses deux dissertations (devant les membres du comité d'évaluation réuni). Chacune des dissertations (champ principal / champ secondaire) doit être de 10 minutes chacune et doit permettre à l'étudiant.e de faire ressortir les éléments clefs de chacune de ses dissertations. À l'issue des deux présentations orales, chacun des 3-4 membres du comité d'évaluation effectuera ses commentaires et interagira avec l'étudiant.e à travers des questions précises. Une fois ce tour de table effectué, les membres du comité d'évaluation procèdent à la délibération à huis-clos. Cet examen de synthèse est sanctionné par l'une des mentions suivantes « Réussite », « Reprise » ou « Échec ». Dans le cas d'une « Reprise », le candidat ou la candidate au doctorat se verra soumettre deux nouvelles questions de dissertation. Il/elle disposera, à nouveau de 20 jours ouvrables afin de soumettre ses deux dissertations. Cette reprise de l'examen de synthèse sera cette fois-ci sanctionnée d'une « Réussite » ou d'un « Échec ». Dans ce dernier cas, le candidat ou la candidate au doctorat est exclu.e du programme.

#### 4. Date limites

L'examen de synthèse a lieu au 4<sup>ème</sup> trimestre suivant l'admission de l'étudiante ou de l'étude au programme de doctorat en histoire.

#### 5. Critères d'évaluation

##### 5.1. Critères pour évaluer le fond

- Rappel des questions formulées.
- Identifier les principaux concepts rencontrés dans les lectures.
- Situer les auteurs dans les écoles et courants historiographiques.
- Être capable de faire des liens entre les lectures et de faire dialoguer entre eux les auteurs et autrices.
- Répondre de façon claire et concise aux questions posées sur le champ principal et secondaire.

##### 5.2. Critères pour évaluer la forme

- Qualité de la langue écrite (style, syntaxe, orthographe et grammaire)
- Présentation orale
  - Clarté, aisance
  - Correction de la langue parlée
  - Réponses aux remarques et aux questions
- 

#### 6. Grille d'évaluation

	Excellent	Satisfaisant	Insatisfaisant
--	-----------	--------------	----------------

Rappel des questions formulées			
Identifier les principaux concepts rencontrés dans les lectures.			
Situer les auteurs dans les écoles et courants historiographiques.			
Être capable de faire des liens entre les lectures et de faire dialoguer entre eux les auteurs et autrices.			
Répondre de façon claire et concise aux questions sur le champ principal et secondaire.			
Langue écrite <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Style</li> <li>○ Syntaxe</li> <li>○ Orthographe</li> <li>○ Grammaire</li> </ul>			
Présentation orale <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Clarté, aisance</li> <li>○ Correction de la langue parlée</li> <li>○ Réponses aux remarques et aux questions</li> </ul>			

**Si un des critères dans la zone en gris est jugé par le lecteur ou la lectrice insatisfaisant, la présentation est ajournée. Si tous les critères dans cette même zone sont jugés insatisfaisants, il y a échec.**